

La lettre

de l'action sociale du Val de Marne

Novembre 2024

N°1

Edito



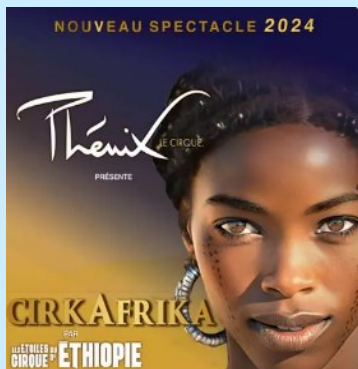
La lettre ?!

C'est la nouvelle lettre infos de l'action sociale du Val de Marne. Un lien entre la délégation, les correspondants sociaux, les membres du CDAS et les agents des ministères économiques et financiers de notre département. Nous nous retrouverons tous les trois mois afin de vous présenter les diverses actions mises en œuvre pour vous aider, vous conseiller et vous divertir dans vos vies quotidiennes.

Au fil des numéros, vous y retrouverez les rubriques **Focus** pour mettre en avant un service, un métier, une offre, une activité, **Flash Infos** pour transmettre les informations qui comptent, **Actualités** pour présenter nos événements, **Calendrier** pour toutes les dates d'importance, **A Savoir** pour rappeler les bonnes pratiques, ce qu'il ne faut pas oublier, **L'indicateur** un chiffre ou une illustration qui parle et **5 Questions à...** l'interview d'un acteur de l'action sociale.

Ces rendez-vous autour de la lettre seront autant d'occasions de parler et de faire parler de l'action sociale afin d'assurer un pont entre les agents et la multiplicité des acteurs & initiatives tant nationales, régionales que locales.

Calendrier



- * 5 novembre : clôture des inscriptions séjours enfants hiver d'Action sociale finances Vacances (EPAF).
- * 12 novembre : réunion du Conseil Départemental de l'Action Sociale
- * 4 décembre : spectacle Arbre de Noël [Cirkafrika](#)

A savoir



Retraités ou futurs retraités ?

Restez bien informés !

Afin d'être toujours régulièrement informé de l'actualité de la Délégation de ses offres et prestations, il est proposé aux retraités et futurs retraités de renseigner leur adresse email : [E-mail](#) ou en complétant le lien [Ici](#) (retraités MEFI en Val de Marne exclusivement).



Focus



Café des Aidants

Cette fin d'année voit le lancement du « Café des Aidants » au sein de la DDFIP du Val de Marne. A l'initiative du Service Social, il est dédié à soutenir et à accompagner ceux d'entre nous qui, au quotidien, assistent un proche en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

Qu'est-ce que le "Café des Aidants" ?

Le "Café des Aidants" est un espace de rencontre et d'échange destiné à toute personne en situation d'aidance. C'est l'occasion de partager expériences et conseils, de discuter des défis rencontrés et de découvrir les ressources disponibles pour les aidants au sein de l'administration.

Comment participer ?

Pour prendre part à ces rencontres, inscrivez-vous par mail à cafedesaidants94.srh3@finances.gouv.fr

Prochaines dates

19 novembre & 17 décembre à 12h

Nous espérons vous voir nombreux au prochain "Café des Aidants" pour enrichir cette communauté de soutien mutuel.



C'est l'hiver, anticipez votre été !

Réservez votre séjour estival dès novembre ! Réchauffez vos journées hivernales avec la promesse des jours ensoleillés à venir.

Plutôt mer ou montagne ? L'air frais de la montagne loin de la foule à Gérardmer, Prémanon, Saint-Lary, Serre Chevalier ou Megève ou bien l'atmosphère balnéaire de la Baule, Agay, Cabourg ou Seignosse ?

[Action sociale finances Vacances \(EPAF\)](#) est une association sous convention avec notre ministère. Elle vous propose une multitude de séjours dans ses résidences et chez ses partenaires.



Flash-Info



La FASF, kèsako ?

L'architecture de la nouvelle gouvernance de l'action sociale prend forme avec la création d'une nouvelle association, la FASF ou Fédération d'Action Sociale Finances.



Elle a pour objet le développement de l'action sociale des ministères économiques et financiers, en renforçant la coopération et la coordination des opérateurs Action sociale finances Logement (*ALPAF*), Action sociale finances Restaurations (*AGRAF*), Action sociale finances Vacances (*EPAF*), en particulier dans le domaine des fonctions support. Le siège de l'association est localisé à Vincennes, dans le même immeuble qu'Action sociale finances Logement et Action sociale finances Restaurations.

Focus



Logement : aides & prêts

Vous souhaitez mieux isoler votre maison ? Vous devez changer votre lave-linge ? Vous désirez être aidé dans l'installation de votre enfant étudiant ?

Comment vérifier votre éligibilité aux aides et prêts ?

Sur le site de [Action sociale finances Logement \(ALPAF\)](#), une calculatrice en ligne est à votre disposition. Cet outil vous permet de savoir si vous pouvez prétendre à ces prestations et de connaître les montants possibles. Si éligible, vous déposez alors votre demande en ligne.

Les offres :

Action sociale finances Logement (ALPAF) propose, selon la situation et sous certaines conditions, une large gamme d'aides et de prêts sans intérêts aux agents et retraités des ministères économiques et financiers. Les aides et prêts au logement accordés par Action sociale finances Logement contribuent à :



- **À votre installation** (Aide à l'installation, Prêt pour l'équipement du logement)
- **À l'amélioration de votre logement** (Prêt pour l'amélioration de l'habitat, Prêt pour l'adaptation du logement des personnes handicapées)



Action sociale finances Logement peut également vous accorder un prêt en cas de sinistre immobilier et pour le logement d'un enfant étudiant. Toutes ces prestations sont soumises à conditions de ressources.

Pour plus d'informations et pour vérifier votre éligibilité, rendez-vous sur le site de [Action sociale finances Logement](#)